

CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES RÉGIONALES, DES IAA ET DU COMMERCE DE GROS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2021

	Nombre d'unités légales	Effectif salarié (ETP)	Chiffre d'affaires (CA) H.T. (1000 €)
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	358	5 103	1 522 386
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	30	155	26 505
Transformation et conservation de fruits et légumes	233	3 071	1 369 874
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	41	244	136 452
Fabrication de produits laitiers	162	2 524	1 021 432
Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	58	751	352 883
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	425	2 625	442 116
Fabrication d'autres produits alimentaires	572	3 211	792 959
Fabrication d'aliments pour animaux	35	1 534	1 518 392
Fabrication de boissons	732	4 595	1 874 912
Industries alimentaires et boissons	2 646	23 812	9 057 912
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	612	4 243	4 599 910
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons hors tabac	2 678	12 869	10 416 229
Commerce de gros de produits agroalimentaires	3 290	17 112	15 016 139
Charcuterie	272	878	155 015
Cuisson de produits de boulangerie	418	1 377	135 579
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2 555	10 602	909 567
Pâtisserie	594	1 045	99 081
Artisanat commercial	3 839	13 903	1 299 243

Champ : Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des entreprises marchandes, des industries et du commerce de gros de produits agroalimentaires, y compris auto-entrepreneurs, hors agriculture

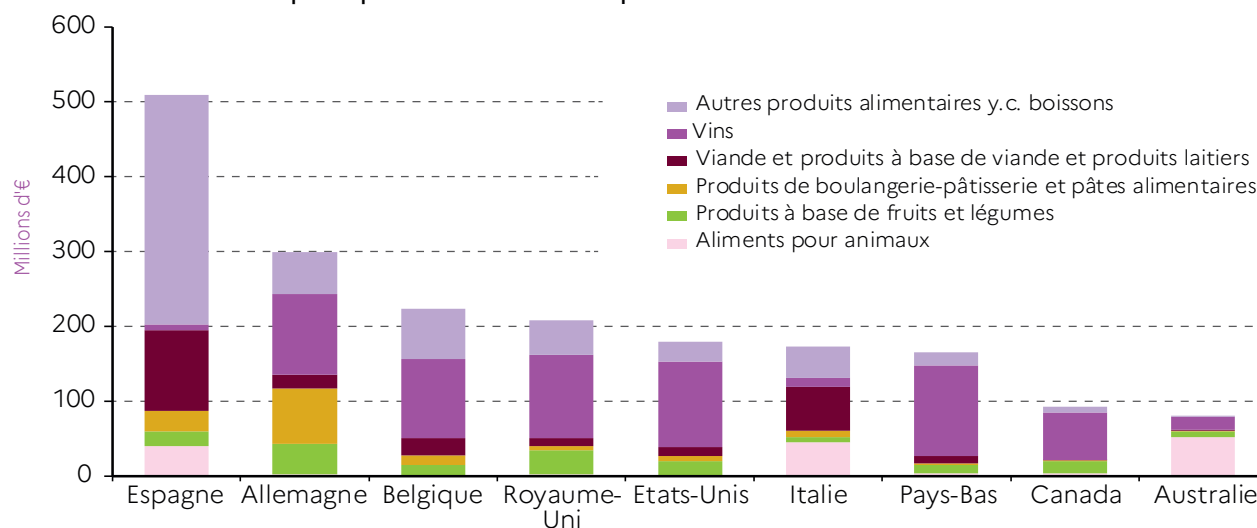
Source : Esane 2021, Florès 2021, SIRUS, Insee - traitements SSP

Méthodologie :

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) propose chaque année une photographie de la population des unités productives. L'Insee met à disposition chaque année au cours du dernier trimestre des résultats sur deux années à méthodologie constante.

LES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMÉS DEPUIS L'OCCITANIE EN 2022

Les principales destinations des produits transformés d'Occitanie en 2022



Source : Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)

LES PRINCIPALES UNITÉS LÉGALES DE LA RÉGION EN 2021

Nom de l'unité légale	Activité principale	Implantation dans la région (%)
ANDROS	Transformation et conservation de fruits	87
CSF	Commerce de gros alimentaire non spécialisé	7
BOULANGERIES BG	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	21
NESTLE WATERS SUPPLY SUD	Industrie des eaux de table	100
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ARTERRIS	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	94
ROYAL CANIN SAS	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	82
NUTRITION ET SANTE	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	74
METRO FRANCE	Commerce de gros alimentaire non spécialisé	7
SYSCO FRANCE SAS	Commerce de gros de produits surgelés	14
EURALIS GASTRONOMIE	Préparation industrielle de produits à base de viande	56
GROUPE BIGARD	Transformation et conservation de la viande de boucherie	11
BISCUITS POULT	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	90
POMONA	Commerce de gros alimentaire non spécialisé	6
FLORETTE FOOD SERVICE FRANCE	Autre transformation et conservation de légumes	100
PRO A PRO DISTRIBUTION SUD	Commerce de gros alimentaire non spécialisé	41
LES FROMAGERIES OCCITANES	Fabrication de fromage	40
RAGT SEMENCES	Autres activités du travail des grains	93
RAGT PLATEAU CENTRAL	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	100
DIPA	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie	100
SOCIETE AFFINAGE-CONDITIONNEMENT	Fabrication de fromage	100

Champ : Ensemble des entreprises (unités légales) agroalimentaires et fabrication de boissons, commerce de gros de produits agroalimentaires, l'artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie.

Source : Esane 2021, Florès 2021, SIRUS, Insee - traitements SSP

Définition :

Unité légale : l'unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Elle peut être :

- une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Pour le millésime 2021, les données d'emploi Ésane s'appuient sur les données issues de la Déclaration sociale nominative (DSN).

Les chiffres présentés sont provisoires.